



**L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE PONT-A-CELLES
CONSTITUE UNE RESERVE DE RECRUTEMENT
PERSONNEL D'ENCADREMENT DES ENFANTS AU SEIN DES CRECHES
COMMUNALES (F/H/X)**

VOTRE FONCTION

Vous pourriez travailler au sein de l'équipe d'encadrement de nos crèches communales, l'une de 30 places (située à Luttre) et l'autre de 18 places (située à Viesville).

Vous serez amené.e à gérer les différentes étapes de la journée et à mettre en place des activités avec les enfants.

Vous pourrez également accueillir les parents le matin ou le soir.

VOTRE PROFIL

Vous devrez notamment :

- avoir des connaissances de base en éducation nutritionnelle ;
- connaître les besoins des enfants et leurs stades de développement ;
- connaître et appliquer les normes et consignes de sécurité, de santé et d'hygiène inhérentes au métier ;
- être capable de repérer les comportements d'alerte et les signes de mal-être d'un-e enfant ;
- maîtriser les techniques d'animation et d'éveil ;
- créer un climat d'échange et de confiance notamment avec les parents ;
- travailler en équipe, collaborer et communiquer avec vos collègues et contribuer au maintien d'un environnement agréable ;
- être capable de réagir avec pertinence à des situations d'urgence.

CONDITIONS D'ACCES

Vous devrez disposer du CESS avec soit :

- un certificat de qualification « puéricult.eur/rice »
- un certificat de qualification « auxiliaire de l'enfance » (enseignement de promotion sociale)
- un diplôme de chef d'entreprise « accueillant.e d'enfants IFAPME ».

NOUS VOUS PROPOSERONS EN CAS DE RECOURS A LA RESERVE:

- un contrat de remplacement ou à durée déterminée au départ
- l'application de l'échelle barémique D2 soit un salaire mensuel brut indexé de 2.520,13 € en début de carrière et de 3.391,86 € en fin de carrière avec possibilité de reprendre toute l'ancienneté utile dans le secteur privé et dans le secteur public jusqu'à 25 ans
- un pécule de vacances à 92% et une prime de fin d'année
- le remboursement à 100 % des frais de déplacement en transports en commun.

MODALITES DE CANDIDATURE

Le dossier de candidatures (lettre de motivation, CV et copie du diplôme) est à transmettre pour le **31 mai 2023 au plus tard** par mail uniquement (personnel@pontacelles.be).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Mme Nathalie Colson, responsable service RH (071/84.90.79).

Une sélection préalable des candidatures sera faite sur la base du dossier de candidature et seules les candidatures répondant aux conditions de diplômes recevront une réponse.

Administration communale de Pont-à-Celles



En transmettant votre candidature et les documents annexes sollicités, vous acceptez expressément le stockage et l'utilisation de vos données à caractère personnel par la Commune de Pont-à-Celles. Ces informations seront utilisées de façon sécurisée, conformément au RGPD et uniquement aux fins du recrutement concerné.